



ALAE MATERNELLE COMTESSE DE SEGUR

CONTACT

Aux heures d'ouverture de l'ALAE (7h30/8h20, 11h45/13h35, 16h30/18h30)

Agnès BIBI ALBAREDE (directrice) / Agnès NOUYERS (directrice adjointe)

Tel : 05 31 81 01 27 mail : alae.clauzades@ville-lavaur.fr

Pour plus d'info: <http://www.ville-lavaur.fr>

PORTAIL FAMILLE

Vous devrez inscrire vos enfants directement sur le portail famille, à l'aide de votre identifiant et mot de passe, aux prestations suivantes: ACCUEIL SOIR / RESTAURATION SCOLAIRE.

L'inscription doit être faite 48h (jours ouvrés) avant le jour souhaité.

Site du portail famille: <https://www.mon-portail-famille.fr/client/mairie-lavaur>

FACTURATION

Une facture mensuelle reprenant l'ensemble des prestations auxquelles vous avez inscrit votre (vos) enfant(s) (ALAE / repas / centre de loisirs) vous sera adressée chaque fin de mois sur votre portail famille).

Règlements : chèques, espèces, CB en ligne, prélèvements (s'adresser au secrétariat du centre de loisirs), chèques vacances ou CESU pour le centre de loisirs uniquement.

	ALAE*	REPAS
QUOTIENT FAMILIAL	Tarif	Tarif
<500 €	0,80	3.25
500 à 699 €	0,90	3.35
700 à 899 €	1,00	3.45
900 à 1099 €	1,10	3.55
> 1099 €	1,20	3.65
Supplément non inscrit	0,50	-
Repas non réservé	-	4.30
* Montant hebdomadaire		

A compter du 01 septembre, les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial. Si les familles ne sont pas détentrices d'un numéro d'allocataire CAF ou MSA, elles devront présenter le dernier avis d'imposition (ou de chaque parent si les déclarations de revenu sont faites séparément) au moment de l'inscription. Le revenu pris en compte sera le revenu fiscal de référence.

Merci de compléter et signer la fiche de renseignements et la fiche sanitaire ci jointes.

Merci de fournir aussi l'attestation d'assurance extra scolaire.

AVANT LE 16 SEPTEMBRE 2022



ALAE MATERNELLE COMTESSE DE SEGUR

CONTACT

Aux heures d'ouverture de l'ALAE (7h30/8h20, 11h45/13h35, 16h30/18h30)

Agnès BIBI ALBAREDE (directrice) / Agnès NOUYERS (directrice adjointe)

Tel : 05 31 81 01 27 mail : alae.clauzades@ville-lavaur.fr

Pour plus d'info: <http://www.ville-lavaur.fr>

PORTAIL FAMILLE

Vous devrez inscrire vos enfants directement sur le portail famille, à l'aide de votre identifiant et mot de passe, aux prestations suivantes: ACCUEIL SOIR / RESTAURATION SCOLAIRE.

L'inscription doit être faite 48h (jours ouvrés) avant le jour souhaité.

Site du portail famille: <https://www.mon-portail-famille.fr/client/mairie-lavaur>

FACTURATION

Une facture mensuelle reprenant l'ensemble des prestations auxquelles vous avez inscrit votre (vos) enfant(s) (ALAE / repas / centre de loisirs) vous sera adressée chaque fin de mois sur votre portail famille).

Règlements : chèques, espèces, CB en ligne, prélèvements (s'adresser au secrétariat du centre de loisirs), chèques vacances ou CESU pour le centre de loisirs uniquement.

	ALAE*	REPAS
QUOTIENT FAMILIAL	Tarif	Tarif
<500 €	0,80	3.25
500 à 699 €	0,90	3.35
700 à 899 €	1,00	3.45
900 à 1099 €	1,10	3.55
> 1099 €	1,20	3.65
Supplément non inscrit	0,50	-
Repas non réservé	-	4.30
* Montant hebdomadaire		

A compter du 01 septembre, les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial. Si les familles ne sont pas détentrices d'un numéro d'allocataire CAF ou MSA, elles devront présenter le dernier avis d'imposition (ou de chaque parent si les déclarations de revenu sont faites séparément) au moment de l'inscription. Le revenu pris en compte sera le revenu fiscal de référence.

Merci de compléter et signer la fiche de renseignements et la fiche sanitaire ci jointes.

Merci de fournir aussi l'attestation d'assurance extra scolaire.

AVANT LE 16 SEPTEMBRE 2022